

Parcs d'activités

Découvrez l'ensemble des parcs d'activités gérés par l'agglomération et profitez d'un accompagnement sur mesure dans votre projet d'implantation sur un terrain adapté à votre activité.

Pour accueillir les entreprises dans les meilleures conditions et leur proposer une offre foncière de haute qualité, Golfe du Morbihan – Vannes agglomération aménage et entretient les parcs d'activités du territoire.

Au total, l'agglomération gère, depuis 2017, 51 parcs d'activités répartis sur plus de 1000 hectares. Ceux-ci disposent de nombreux services adaptés aux besoins des entreprises : raccordement à la fibre optique, accessibilité en transports collectifs, signalétique, etc.

L'agglomération vous accompagne dans votre projet

Vous souhaitez acquérir un terrain en parcs d'activités ?

Des terrains sont disponibles à la vente dans une vingtaine de parcs d'activités. Ceux-ci sont susceptibles de répondre à vos besoins, que vous exerciez une activité artisanale, industrielle ou encore tertiaire. L'intégralité des parcs d'activités est aujourd'hui raccordée à la fibre et propose du très haut débit.

Pour en savoir plus sur notre offre foncière professionnelle et les conditions d'acquisition, n'hésitez pas à contacter la direction Économie de l'agglomération. Notre équipe vous accompagnera dans la définition de votre besoin et vous conseillera dans votre choix d'implantation, vos procédures d'acquisition et vos démarches d'urbanisme.

.embed-container {position: relative; padding-bottom: 100%; height: 0; max-width: 100%;} .embed-container iframe, .embed-container object, .embed-container iframe{position: absolute; top: 0; left: 0; width: 100%; height: 100%;} small{position: absolute; z-index: 40; bottom: 0; margin-bottom: -15px;} [Agrandir la carte](#)

Le très haut débit pour les entreprises des parcs d'activités

L'ensemble des parcs d'activités du territoire de l'agglomération est éligible à la fibre optique. En fonction des territoires, plusieurs intervenants peuvent répondre aux besoins des entreprises :

Le réseau REV@

L'agglomération a investi plus de 13 M€ pour le développement du réseau REV@ particulièrement destiné aux entreprises. Ce réseau très haut débit a été déployé sur tous les parcs d'activités du territoire. En 2024, près de 800 entreprises et plus de 550 sites publics sont raccordés à la fibre via le réseau REV@.

Les entreprises peuvent demander un abonnement sur la fibre auprès d'une trentaine d'opérateurs commerciaux à retrouver sur www.reva-numerique.fr/le-projet-tres-haut-debit/operateurs.

Le réseau THD Bretagne (Mégalis)

Sur les communes situées dans les secteurs* , Mégalis déploie jusqu'en 2026 la fibre optique pour tous. Toutes les entreprises pourront alors bénéficier des offres fibres optiques déjà proposées sur le reste de l'agglomération.

Plus d'infos sur www.megalibretagne.bzh/solution-de-connectivite-pour-les-entreprises



Nous contacter

URL

Ce champ n'est utilisé qu'à des fins de validation et devrait rester inchangé.
(Nécessaire)

Identité

Prénom

Nom

Société

Courriel(Nécessaire)

Téléphone(Nécessaire)

Message(Nécessaire)

Information relative à vos données : Les informations à caractère personnel que vous nous fournissez en remplissant ce questionnaire sont traitées dans le respect du Règlement Général sur la Protection des Données (RGPD). Elles nous permettent d'organiser l'événement concerné, et, si vous le choisissez de vous transmettre des informations ultérieures. Ces données ne sont pas vendues à des tiers et ne sont pas utilisées pour de la prospection commerciale. Elles sont conservées sur nos serveurs, et à tout moment vous pouvez demander à ce que nous les rectifions ou les supprimions. Pour plus d'information vous pouvez contacter le délégué à la protection des données de l'agglomération à l'adresse dpd@gmvagglo.bzh.

Valider

Informations complémentaires

Contact

[Direction de l'économie, l'emploi, la formation et l'innovation](#)

- [02 97 68 70 69](tel:0297687069)
- [Contacter](#)